



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-114877>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 24-114877

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 22710001300688

Ville : Mâcon

Code postal : 71026

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 71

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Identifiant interne de la consultation : DPMG-24-017-GD

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : DEPARTEMENT SAONE ET LOIRE

Adresse mail du contact : Daj-pcc@saoneetloire71.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 385396600

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature dûment complétée et déclaration du candidat (DC1 et DC2 joints), Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalités des entreprises. - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet Le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat en cas de délégation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Les moyens techniques et humains du candidat Des références datant de moins de 3 ans et/ou qualifications de l'entreprise pour des prestations similaires - Les certificats de qualification professionnelle suivants : pour le lot n° 1 : Qualibat n° 1552 - Traitement de l'amiante pour le lot

n° 2 : Qualibat 4112 - Plâtrerie (technicité confirmée) et Qualibat n° 6111 - Peinture et ravalement (technicité courante) pour le lot n° 3 : Qualibat n° 4312 - Fourniture et pose de menuiserie intérieure en bois pour le lot n° 4 : Qualibat n° 6311 - Carrelages - Revêtements (technicité courante) pour le lot n° 5 : Qualibat n° 6222 - Revêtements résilients PVC (Technicité courante)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18/11/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1. Prix des prestations, avec une pondération de 60 % (60 x montant moins-disant / montant de l'offre jugée) 2. Valeur technique de l'offre, avec une pondération de 40 %, jugée au vu du mémoire technique et décomposée comme suit pour le lot 1 : Qualité de la méthodologie : 20 % * Qualité de l'organisation : 20 % comme suit pour les lots 2, 3, 4 et 5 : Qualité de la méthodologie : 20 % Qualité de l'organisation du chantier : 15 % Qualité des modalités prévues pour l'hygiène, la sécurité et la réduction des nuisances : 5 %

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Rénovation des sols et murs des circulations RDC / R+1 / R+2 et de 2 cages d'escaliers du bâtiment C au collège « Roger Boyer » à CUISEAUX

Code CPV principal - Descripteur principal : 45454100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Rénovation des sols et murs des circulations RDC / R+1 / R+2 et de 2 cages d'escaliers du bâtiment C au collège « Roger Boyer » à CUISEAUX

Lieu principal d'exécution du marché : COLLEGE ROGER BOYER CUISEAUX

Durée du marché (en mois) : 10

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** LOT N°1: DESAMIANTAGE
 - Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45262660
 - Lieu d'exécution du lot :** COLLEGE ROYER BOYER A CUISEAUX
- **Description du lot :** LOT N°2:PLATRIERIE-PEINTURE
 - Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45410000
 - Lieu d'exécution du lot :** COLLEGE ROYER BOYER A CUISEAUX
- **Description du lot :** LOT N°3:MENUISERIE INTERIEURES BOIS
 - Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45421000
 - Lieu d'exécution du lot :** COLLEGE ROYER BOYER A CUISEAUX
- **Description du lot :** LOT N°4: CARRELAGE
 - Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45431100
 - Lieu d'exécution du lot :** COLLEGE ROYER BOYER A CUISEAUX
- **Description du lot :** LOT N°5:REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES
 - Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :** 45432111
 - Lieu d'exécution du lot :** COLLEGE ROYER BOYER A CUISEAUX

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Pour la visite de l'établissement, il convient de contacter la gestionnaire, par téléphone au 03.85.76.33.10 ou par mail à l'adresse 0710033a@ac-dijon.fr. Attention : le collège est fermé du 21 Octobre au 03 Novembre 2024 pour congés scolaires.

Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>). Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation. Les candidats sont invités à poser leur(s) question(s) via cette plate-forme ou à l'adresse indiquée dans le présent avis. Remise des plis sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>). La vérification des candidatures sera effectuée dans les conditions prévues à l'article R.2144-1 du Code de la commande publique au moyen des critères suivants : 1. Capacités professionnelles 2. Capacités techniques 3. Capacités financières Les justificatifs de candidature demandés par l'acheteur sont indiqués à l'article 5.1 du règlement de la consultation. Conformément à l'article R.2144-7 du Code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du contrat qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par l'acheteur, conformément à l'article R.2143-3 du Code précité. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de sa compétence à réaliser les prestations. Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : français. Les prix du marché sont révisables. Les prix du marché sont traités à prix unitaires. Avance de 15 %. Retenue de garantie au taux de 5,00 % dans les conditions prévues aux articles R.2191-33 à 35 du Code de la commande publique qui peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire, dans les conditions prévues aux articles R.2191-36 à 41 du Code de la commande publique. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - 21016 Dijon cedex- adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr> - Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr - Téléphone : 03 80 73 91 00 Il est possible de saisir le tribunal administratif de façon dématérialisée par la voie de l'application Télérecours citoyens sur le site <https://www.telerecours.fr> Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA). Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne). Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/10/2024